

# LES PILLES



Cette année encore, le contexte sanitaire ne nous permettra pas de nous retrouver pour un moment convivial d'échanges de vœux pour cette nouvelle année. Mais cela ne nous empêche pas de souhaiter le meilleur pour 2022 : qu'elle apporte à chacun d'entre vous une excellente santé, plein de moments de bonheur partagés et qu'elle voit la réussite de vos différents projets.

**Dès que cela sera possible, nous organiserons un moment de retrouvailles dans la joie et la bonne humeur.**

En attendant, vous trouverez dans cette lettre les principales informations que nous aurions aimés vous présenter de vive voix.

## *Année 2022 : année électorale*

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de le faire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

## *Les lieux et les temps de convivialité :*

L'aire de jeux connaît, depuis sa réouverture en juillet dernier un franc succès. Des arbres ont été plantés récemment (cerisier à fleurs, tilleul et érable) qui apporteront un peu d'ombre et un deuxième banc a été installé. D'autres plantations sont prévues en complément.

Sous la halle, vous avez pu découvrir une nouvelle bibliothèque plus grande et plus sécurisée réalisée qui préfigure un nouveau mobilier (chaises, fauteuils, tables) qui sera réalisé début 2022.

Un chantier collectif a eu lieu les 11 et 12 novembre pour abattre les arbres morts du chemin des Grands Chênes grâce au professionnalisme de Julien et à de nombreux bras. Qu'ils soient tous remerciés !

L'association Histoire et Patrimoine, avec l'aide technique de la mairie, va installer un nouveau panneau d'information sur la place du pont. Son fleurissement et un nouveau mobilier en fera un espace de halte pour les visiteurs amateurs des vieilles pierres et d'histoire locale.

L'association Pilles au Marché, créée au printemps 2021, porte la continuité d'animation du marché de producteurs et de sa buvette. Le marché de fin de saison fût une réussite. Les organisatrices remercient

pleinement tous les participants, et recherchent déjà pour la saison 2022, les animations et animateurs en tous genres qui feraient vivre ces rencontres du lundi, ainsi que le prochain ou la prochaine salarié(e) pour tenir la buvette.

Contactez Mélodie et Aurore par mail : [asso-pilles-au-marche@outlook.fr](mailto:asso-pilles-au-marche@outlook.fr)

Au printemps 2022, nous allons prolonger les ombrières du marché dans le prolongement du container de la buvette. Les exposants et les usagers du marché seront ainsi accueillis sans avoir besoin des parasols et sans craindre les bourrasques.

Suite à plusieurs demandes d'artistes (Exposition de photos, peintures...) et de santé alternative (Yoga, Qi-gong, Sophrologie...), souhaitant régulièrement bénéficier de la salle communale, l'espace Guibert a trouvé sa nouvelle destinée. Un local y serait créé grâce au toit déjà existant, permettant d'offrir un espace d'accueil polyvalent supplémentaire au cœur du village.

La plupart de ces améliorations, ainsi que le bon entretien de la commune sont rendus possible grâce aux multiples talents de Yannick et de David, nos deux agents techniques : merci à eux.

### *L'École :*

L'arrêt de bus scolaire pour l'école d'Aubres-Les Pilles a été déplacé à la demande des parents d'élèves. Il est maintenant sur le parking de la crèche, au niveau des ateliers municipaux. Un abribus a été installé pour permettre aux enfants et à leurs parents d'être protégés les jours de pluie.

Une nouvelle tarification pour la cantine a été mise en place, grâce à une aide de l'Etat qui permet, sous conditions de ressources, de bénéficier d'un tarif à 1 euro le repas. Pour mémoire, le tarif normal est de 4,30 euros. Un tarif intermédiaire a également été créé à 4,15 euros.

### *Les chantiers de la transition écologique :*

Nous nous étions engagés, en mars 2020 à prendre notre part pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris pour le climat (neutralité carbone à l'horizon 2020).

Pour ce qui est des bâtiments communaux, nous devrions très probablement atteindre cet objectif dès la fin de notre mandat (2026).

En effet, les huisseries de deux des logements communaux (Grande Rue et rue de la Combe) vont bientôt être changées dans les semaines qui viennent et, si nous obtenons les subventions, les chaudières au fuel de ces deux logements seront remplacées par des pompes à chaleur air-eau.

Le chantier de rénovation de l'éclairage public va être lancé début 2022 avec à terme un meilleur confort visuel et un gain énergétique (et donc financier) de plus de 40 %.

Le dossier de rénovation énergétique du bâtiment de la mairie (qui accueille sur plus de 1 200 m<sup>2</sup> outre les bureaux de la mairie, deux salles municipales, la crèche, les ateliers municipaux et 10 logements) avance. Une étude préliminaire nous a permis d'estimer les gains (plus de 40% d'économie d'énergie et 90% de diminution des émissions de gaz à effet de serre). Nous allons, en collaboration avec Drôme Aménagement Habitat qui gère 5 des 10 logements, passer à la phase d'études techniques, pour pouvoir constituer le dossier d'appel d'offres. Si tout se passe bien, et si nous obtenons les financements, nous pourrions lancer les travaux dès 2023.

Nous devons également nous adapter aux aléas climatiques induits par le réchauffement climatique (incendie, ressources en eau potable) :

Un audit a été réalisé pour la défense contre l'incendie (DECI). Il en ressort que le village est plutôt bien protégé. Toutefois des travaux sont nécessaires pour se mettre en conformité à ce qu'attendent les pompiers en termes d'équipement. La première tranche, à programmer rapidement, est modeste : augmentation de 20 % de la réserve incendie du réservoir qui doit passer de 100 à 120 m<sup>3</sup> et remplacement d'un poteau incendie qui n'est plus aux normes. Une deuxième tranche plus conséquente, consistera à placer des citernes de réserve complémentaires (une de 30 m<sup>3</sup> et l'autre de 60 m<sup>3</sup>) aux deux entrées du village.

Par ailleurs, à l'initiative de la commune d'Aubres, et en lien avec les communes de Venterol, Nyons, Châteauneuf de Bordette, Montaulieu, Les Pilles, Condorcet et Saint-Ferréol qui partagent un massif forestier commun, nous avons sollicité le Parc Naturel Régional pour commanditer une étude sur la défense incendie de ce massif.

Nous devons également sécuriser nos ressources en eau potable. Pour cela nous allons lancer une étude (« schéma directeur de l'eau potable ») qui nous permettra de parfaire la connaissance de notre réseau et d'identifier les éventuelles fuites, de chiffrer nos besoins courants et futurs, et de vérifier que nos ressources actuelles seront suffisantes.

### La Voirie :

Chaque année, des travaux d'entretien des chemins communaux sont engagés, cofinancés par le Département et la Communauté de commune. En 2022, ce sera autour des chemins de la Marseille et d'Autuche. Nous attendons les devis. Cependant, vu la longueur de ces chemins, il est probable que seule une partie sera réalisée en 2022, en priorisant la plus abimée.

### Et enfin...

Il nous semble malheureusement que la situation sanitaire actuelle perturbe les rencontres et les échanges dont nous avons l'habitude, et qui faisaient la réputation du village Pillois comme une commune grandement dynamique et participative. Ces rencontres permettaient une veille active sur la vie et l'amélioration communale. Aidez-nous à poursuivre ces échanges constructifs en nous faisant part de vos idées, de vos réflexions, ou de toute information nous permettant de respecter nos engagements.

✂-----

Déposez ici vos idées, vos réflexions, ou toute information pour améliorer notre vie communale à remettre à la mairie ou à par mail à [mairie.lespilles@orange.fr](mailto:mairie.lespilles@orange.fr) :

Date :

Nom (si vous le souhaitez) :



Défibrillateur aux portes de la Mairie

### **HORAIRES DE LA MAIRIE**

Lundi – Mardi – Mercredi  
**de 13h à 17h**

**04.75.27.71.80**

Les comptes-rendus des conseils municipaux et autres informations utiles sont à retrouver sur le site internet communal.

[www.lespilles.fr](http://www.lespilles.fr)

---

**Que la vie aux Pilles nous soit douce et agréable**

**Le conseil municipal Pillois**

**Janvier 2022**